MODE D’EMPLOI :

Lors de l’utilisation de pointes à “gorges”, il est nécessaire de contrôler toujours la longueur des doigts d’entraînement laquelle ne doit jamais dépasser les 3 mm en moins par rapport à la mesure originelle indiquées dans le catalogue. Ce qui signifie qu’il est possible d’affûter les doigts d’entraînement pour les raccourcir jusqu’à un maximum de 3 mm par rapport à la longueur d’origine. En cas d’utilisation de pointes centrales normales, les doigts d’entraînement peuvent être raccourcis jusqu’à un maximum de 6 mm.
Pour le fonctionnement correct de la pointe à “gorges” il est nécessaire, lorsque la pointe est sous charge, qu’elle ne se trouve jamais en butée sur la surface (K) de la tête porte-doigts.

